

Unité de Jour Michel-Ange

Notice d'information pour une demande d'admission

Si vous envisagez une demande d'admission dans le cadre de l'Unité de Jour, nous vous remercions de lire attentivement le document ci-joint et de remplir les fiches de demande d'admission correspondant à votre situation.

- Pour les demandes de **bilan d'évaluation pluridisciplinaire** ou émanant des équipes des **cliniques de la Fondation Santé des Etudiants de France**, merci de télécharger la « fiche médecin » et de nous l'adresser par mail à hdj.tca.paris16@fsef.net.
- Pour les demandes de prise en charge en **hospitalisation de jour 5 jours par semaine** merci de télécharger le dossier de demande d'admission (« fiche jeune et parents » + « fiche médecin ») et de nous adresser l'ensemble des documents par mail à hdj.tca.paris16@fsef.net ou par courrier à : Unité de Jour Michel-Ange - Clinique FSEF Paris 16^e - 14 rue Boileau - 75016 Paris.

Pour toute question, vous pouvez contacter le secrétariat au 01 40 50 59 31.

Qui accueillons-nous ?

L'Unité de Jour accueille des jeunes âgés de 12 à 20 ans, présentant des Troubles des Conduites Alimentaires, pour une prise en charge en journée, du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h45, dans quatre indications :

- 1) **intensifier un suivi ambulatoire** et ainsi éviter une hospitalisation temps plein pour des jeunes en situation somatique et psychiatrique stable (c'est-à-dire en dehors de situations d'urgence),
- 2) **diminuer la durée d'une hospitalisation temps plein** alors que la situation est encore trop fragile pour permettre un suivi ambulatoire et une scolarité classique afin de permettre une transition progressive dans l'intensité des soins,
- 3) **dans la période de construction d'un projet d'hospitalisation en soins-études** temps complet pour des jeunes en situation encore trop précaire pour un simple suivi de consultation,
- 4) **faire un bilan d'évaluation** (psychique, somatique, nutritionnel et scolaire) dans le cadre d'un début de suivi ambulatoire.

Pour qu'une prise en charge 5 jours par semaine soit possible, il est nécessaire que le temps de transport entre le domicile du jeune et l'Unité de Jour soit au maximum de l'ordre d'une heure.

Qui demande ?

La demande d'admission émane conjointement du jeune, aidé si besoin de ses parents ou représentants légaux, et du médecin référent du suivi (qui restera référent durant le séjour et prendra le relais à la sortie).

Quelles modalités de soins ?

L'équipe de l'Unité de Jour propose une offre de soins-études-insertion individualisée pour les adolescents présentant des Troubles des Conduites Alimentaires. La prise en charge est multi-professionnelle somatique, psychique (individuelle et familiale), nutritionnelle et scolaire. Elle repose sur un projet de soins transdisciplinaire.

Unité de Jour Michel-Ange

L'Unité de Jour offre la possibilité d'une étape thérapeutique intensive, **5 jours sur 7**, intégrée au parcours de soins, d'une durée adaptée aux troubles, c'est-à-dire suffisamment longue. L'équipe de l'Unité de Jour articule le parcours du jeune avec les équipes d'amont l'ayant adressé et celles d'aval poursuivant les soins au-delà de l'hospitalisation.

Un enseignement est dispensé sur place par des enseignants titulaires du ministère de l'Éducation nationale pour les élèves du collège au lycée. Les étudiants peuvent bénéficier d'un soutien académique en lien avec les programmes de leur université. L'enseignement est adapté en fréquence et en intensité en fonction des besoins de soins de chaque patient-élève : le projet thérapeutique et scolaire est adapté à chaque jeune, la proportion respective des soins et des études est fonction de la situation et de l'évolution de chacun.

Comment demander une admission ?

1) Télécharger le **dossier de demande** à :

<https://www.fsef-sante-etudes.fr/demande-admission>

Avant toute demande, merci de vérifier que vous avez des droits ouverts à la Sécurité sociale.

- 2) **Compléter** la « fiche jeune et parents » du dossier (directement sur votre ordinateur en remplissant le document pdf ou sur papier après l'avoir imprimé) et demander à votre médecin de compléter la « fiche médecin ».
- 3) **Retourner par mail** à [hDJ.tca.paris16@fsef.net](mailto:hdj.tca.paris16@fsef.net) le dossier comportant les documents suivants :

- La « fiche jeune et parents », à remplir par le jeune aidé de ses parents si besoin.
- La « fiche médecin », à remplir par votre médecin.
- Une lettre du jeune expliquant ses attentes quant à la prise en charge à l'Unité de Jour.
- Un courrier du médecin référent coordonnant les soins (inclus dans la « fiche médecin » ou en complément de celle-ci).
- La photocopie des courbes de poids, de taille et d'Indice de Masse Corporel (IMC) du carnet de santé.
- L'attestation de sécurité sociale en cours de validité, faisant apparaître la notification du 100% le cas échéant.
- Le cas échéant, les comptes-rendus d'hospitalisation.

Nous vous adresserons un **accusé de réception** du dossier et reviendrons vers vous dès que possible. Veuillez nous contacter si vous ne recevez pas ce mail de confirmation.

Vous pouvez également renvoyer l'ensemble des documents **par courrier** à l'adresse suivante :
Unité de Jour Michel-Ange
Clinique FSEF Paris 16^e
14 rue Boileau 75016 Paris

Comment demander un bilan pluridisciplinaire ?

Les demandes de **bilan d'évaluation pluridisciplinaire** et les demandes de prise en charge conjointe émanant des équipes des **cliniques de la Fondation Santé des Etudiants de France** peuvent être faites en nous envoyant dans un premier temps uniquement « fiche médecin » complétée par mail à hDJ.tca.paris16@fsef.net

Unité de Jour Michel-Ange

Et après ?

- 1) L'équipe examine la demande en réunion pluridisciplinaire d'admission et donne une **réponse par téléphone ou par mail** sur sa recevabilité et propose le cas échéant un rendez-vous de préadmission.
- 2) Le rendez-vous d'évaluation aura la forme d'une **demi-journée de bilan au minimum** et sera fixé en fonction des disponibilités des différents professionnels que vous rencontrerez. Ce rendez-vous d'évaluation est proposé afin d'explorer la possibilité et les modalités d'une prise en charge à l'Unité de Jour et d'esquisser le projet de soin. Ce projet est mis en œuvre en coordination avec le référent du suivi ayant effectué la demande d'admission.

La présence d'un représentant légal est nécessaire au début de cette demi-journée afin d'effectuer les formalités administratives obligatoires pour la prise en charge. **Les deux parents ou représentants légaux** seront aussi sollicités au cours de ce bilan pour un temps d'entretien familial.

Le jour du rendez-vous, il est indispensable d'apporter les documents nécessaires aux formalités administratives pour la prise en charge et pour compléter votre dossier de soins :

Documents administratifs :

- La pièce d'identité du jeune.
- La pièce d'identité du représentant légal.
- La carte vitale mise à jour.
- L'attestation de sécurité sociale à jour mentionnant le 100% le cas échéant.
- La photocopie de la carte de mutuelle en cours de validité.
- Une photo d'identité.

Documents médicaux :

- Le carnet de santé.

Documents scolaires :

- La photocopie des bulletins scolaires de l'année en cours et de l'année précédente.
- La photocopie de l'assurance scolaire.

3) Admission

Le projet de soins personnalisé est défini avec plus de précisions au début de l'hospitalisation en coordination avec le référent adresseur et l'équipe pluridisciplinaire. Il est réévalué et ajusté toutes les trois semaines lors d'un entretien familial.

Nous sommes à votre disposition pour toutes questions:

hdj.tca.paris16@fsef.net

Ou par téléphone au 01 40 50 59 31.

Clinique Paris 16^e

Clinique FSEF Paris 16^e
14 rue Boileau - 75016 Paris
Tél. : 01 40 50 52 00
Fax : 01 46 47 75 60

Pour contacter l'Unité de Jour :
[hDJ.tca.paris16@fsef.net](mailto:hdj.tca.paris16@fsef.net)

Moyens d'accès

Métro : - Lignes 10 et 9 : Michel-Ange-Auteuil
- Ligne 10 : Chardon-Lagache
RER : - Ligne C : Javel à 10-15 min à pieds
Bus : - Lignes 52 et 62 : Michel-Ange - Auteuil
- PC : Porte d'Auteuil

